



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

DIRECTION

MESSAGE DU DIRECTEUR
N° 20-07

Lors de mes précédents messages, j'avais précisé qu'il nous appartenait de répondre présents à cette crise sanitaire mondiale.

ET PRESENTS, nous l'avons tous été, sapeurs-pompiers et personnels administratifs et techniques du SDIS.

J'ai pu constater lors de mes déplacements dans les centres d'incendie et de secours et au CTA-CODIS, des effectifs de garde au complet avec des personnels sensibilisés au risque et motivés pour accomplir la mission. Dans les services du SDIS, j'ai retrouvé le même engouement pour accomplir ces obligations : je prends en exemple la rapidité avec laquelle les VSAV dédiés COVID 19 ont été équipés.

Cette période que nous avons vécue a été riche d'enseignements car il a fallu s'adapter de jour en jour, voire d'heure en heure, au gré des informations données par l'Etat, par les médecins et surtout au regard des stocks de matériel dont disposait le pays et par voie de conséquence le SDIS. Il a fallu faire preuve d'une grande agilité organisationnelle accompagnée d'une rapidité d'exécution.

C'est d'ailleurs pour l'ensemble de ces raisons qu'il convient d'avoir l'humilité et la modestie d'accepter que des points sont à améliorer dans les décisions prises. Cela étant dit, il est important de souligner que nous pouvons être fiers de ce qui a été réalisé, dans l'urgence que nous imposait cette crise.

C'est l'occasion pour moi de vous remercier pour votre engagement.

Les dernières annonces du Président de la République nous laissent supposer une reprise très prochaine des activités.

J'ai demandé au comité de direction qui s'est réuni jeudi dernier, de travailler en ce sens afin d'anticiper ce retour à la normale. Ainsi, il a été acté d'enrichir notre organigramme de commandement de la crise COVID 19 de plusieurs groupes de réflexion, ce qui permettra à de nombreux agents d'apporter leur contribution.

Cela étant, et sans attendre les conclusions des groupes de travail, je suis en mesure de vous annoncer une décision que je pense importante pour nous tous :

Des dispositions ont été prises pour que l'ensemble des agents du SDIS qui le souhaite (SPP, SPV, PATS) puisse bénéficier d'un test sérologique de détection des anticorps contre le COVID 19.

Ces tests devraient être disponibles vers la mi-mai.

Je sais pouvoir compter sur vous et vous renouvelle ma confiance dans vos engagements respectifs.

Villeneuve-Loubet, le 17 Avril 2020

Diffusion : tous les agents du SDIS

Le directeur départemental des services d'incendie
et de secours des Alpes-Maritimes,

Contrôleur général René DIES